

## PROGRAMME DE FORMATION

# La défiscalisation immobilière passée au peigne fin

Cette formation a pour but de savoir s'orienter vers le dispositif qui convient à la situation fiscale actuelle et future du client, mais également d'en optimiser les paramètres et en sécuriser les avantages.

Date: PAS DATE

Durée: 1 jour

Type / Prix: 750 €

Prérequis:

- Connaissances de base en fiscalité du patrimoine,
- Avoir une pratique du conseil patrimonial.

Objectifs:

- Comment proposer à vos clients des solutions de défiscalisation malgré :
  - les très nombreuses contraintes (plafonnement global des niches fiscales, plafonnement de l'avantage),
  - un environnement fiscal changeant des situations clients se complexifiant (international).
- Sécuriser les avantages fiscaux obtenus,
- Et optimiser leur sortie de régime ou leur revente.

Contenu pédagogique:

- Structure de l'IR et incidences de la défiscalisation
- Plafonnement global des « niches fiscales
- Quelle défiscalisation immobilière pour quel contribuable ?
- Focus revenus fonciers, démembrement de propriété, déficits fonciers et « cosse ancien »
- Focus « monument historique »
- Focus « Malraux »
- Focus « Pinel » et « Denormandie »
- Focus synthétique sur la location meublée (LMP, LMNP, « Censiboulevard »)

Heures réglementaires:

CGPI :  
Immobilier : 7 heures

Notaires :  
7 heures | N° d'homologation CSN : 201900777

Experts-comptables :  
7 heures

Format:

Présentiel

Moyen pédagogique:

Diaporama, énoncés et corrigés des cas pratiques au format PDF

Public visé:

- CGPI
- Experts-comptables
- Banquiers conseillers privés
- Assureurs
- Notaires
- Avocats

Moyen d'évaluation:

Quiz de validation des compétences acquises

Intervenants:

Rania IHADDADENE, ingénieure patrimoniale Fidnet et formatrice experte

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

